



# FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5

**Je soussigné(e) :** Christian VANDENBERGHE

**Né(e) le :** 08/12/1955

**Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :**

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)



**Structure parrainant la candidature :**

Fédération Française d'Aviron

**Eventuelle fonction au sein de la structure :**

Président de la Fédération Française d'Aviron

**Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :**

- Elu en 1993 au bureau directeur de l'AS Mantaise, puis élu Président du club en 2003 jusqu'en 2017 avec en ligne directrice l'insertion et l'inclusion des jeunes publics issus du Val Fourré à Mantes-la-Jolie
- Président de la LIFA de 2013 jusqu'en 2020.
- Président de la Zone N/O Aviron de 2013 jusqu'en 2020 (création officielle de la Zone N/O en juin 2018)
- Elu au comité directeur de la Fédération Française d'Aviron en mars 2013 jusqu'en 2020.
- Président du Nautisme en Île de France basée à Vaires-sur-Marne de 2017 jusqu'en 2020. Centre de formation des coachs sportifs regroupant 4 disciplines : canoë kayak/voile/ski nautique/Aviron.
- Elu Président de la Fédération Française d'Aviron en décembre 2020 et renouvelé en 2024.
- Elu en tant que membre du Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français en juin 2021 jusqu'à ce jour.
- Président du Club France des partenaires depuis juin 2021

**Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.**

**Expression libre :**

Mon expérience de dirigeant associatif, d'entrepreneur, renforce ma conviction de la nécessité du dialogue entre le monde sportif et le monde économique.

Mon engagement me conduit à renouveler ma candidature au conseil d'administration du CNOSF.

Il est essentiel, après l'engouement suscité par les JOP Paris 2024 de continuer à mobiliser les énergies autour du sport qui représente un levier de développement économique et de cohésion sociale.

Une gouvernance moderne et engagée aura la capacité d'encourager les initiatives locales, de soutenir des projets valorisants pour notre jeunesse et de faire émerger et de soutenir des projets collectifs ambitieux.

De plus, il est primordial de reconnaître l'engagement des dirigeants, des bénévoles et des clubs, dont l'investissement quotidien constitue le pilier de notre vie associative, permet aux associations de vivre, d'animer le grand public et de transmettre des valeurs fortes. Le bénévolat représente une richesse essentielle qui fait vivre, grandir et rayonner notre tissu associatif.

Ma volonté est de mettre mes compétences au service des actrices et acteurs du mouvement sportif, de contribuer activement au développement de sport français en partageant une vision stratégique, ouverte et ancrée dans la réalité économique.

C'est dans cet esprit de service, de partage et de responsabilité que je souhaite m'impliquer au sein du conseil d'administration.

**Reconnais, en signant le présent document :**

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à [dpo@cnosf.org](mailto:dpo@cnosf.org). En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

Fait à Nogent-sur-Marne

Le 29 avril 2025

Signature





# FORMULAIRE DE PARRAINAGE

## Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

- Chaque fédération ou membre associé du CNOSF ne peut parrainer qu'une candidature.
- Une candidature ne peut être parrainée que par un membre de la catégorie correspondante.
- Le pouvoir de parrainage est subordonné à la condition que le membre ait procédé au renouvellement de ses dirigeants pour l'Olympiade en cours et qu'il soit en situation d'exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale.
- Ce parrainage doit être intégré au dossier adressé par le candidat au plus tard le 20 mai 2025, cachet de La Poste faisant foi.

**Je soussigné(e) :** Christian VANDENBERGHE

**Président(e) de** Fédération Française d'Aviron **, structure relevant de la catégorie (cocher) :**

- Fédération olympique (cat. 1)
- Fédération sportive nationale (cat.2)
- Fédération multisport ou affinitaire (cat.3)
- Fédérations scolaire ou universitaire (cat.4)
- Membre associé (cat. 5)

**Certifie que ma structure a procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'Olympiade en cours le** 16 novembre 2024

**Parraine la candidature de** Christian VANDENBERGHE **au Conseil d'administration pour la mandature 2025-2029, présentée au titre de la catégorie des (cocher) :**

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)

**Fait à** Nogent sur Marne

**Le** 30/04/2024

**Signature de la Présidente/du Président et cachet de la structure précédés et de la mention manuscrite « bon pour parrainage »**

  
